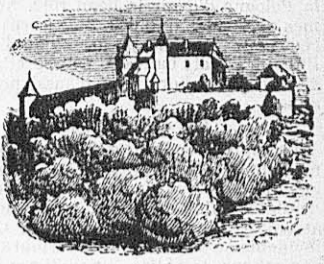




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Journal indépendant, politique et agricole
paraissant les mardi, jeudi et samedi.

ANNONCES
Cantou de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A.
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage). ☉

Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8^h 45 11^h 47 (d.j.f. 15^h 52) 16^h 20^h (d.j.f. 22^h 27) - BULLE, dép. 6^h 00 9^h 52 (10^h 00) 13^h 18^h 50 (20^h 00)

Une question inutile.

C'est celle des décorations étrangères. Inutile et dangereuse, elle témoigne de l'absence complète de sens politique chez les auteurs de l'initiative. Elle n'a pas de base. Elle fait songer à Don Quichotte à l'assaut des moulins à vent.

Un ambassadeur, qui est un lettré délicat et qui a été un journaliste de grand talent avant d'entrer dans la « carrière », M. Wagnière, a écrit à ce propos au président de la Nouvelle Société Helvétique les réflexions suivantes :

« L'Allemagne, depuis la guerre, ne confère plus de décorations. C'est depuis lors, semble-t-il, que ces distinctions ont paru si dangereuses, et c'est donc essentiellement contre nos autres voisins que cette initiative est dirigée. On ne manquera donc pas de rechercher si les gouvernements qui ne confèrent pas de décorations, ne disposent pas d'autres armes pour exercer leur influence en Suisse : on dira que ces fréquents appels des universités d'outre-Rhin à des professeurs suisses, par exemple, sont un moyen de pression sur les éducateurs qui forment notre jeunesse, d'autant plus que ces nominations comportent la naturalisation allemande, sans renonciation à la nationalité d'origine. Ce double droit de cité me paraît beaucoup plus grave pour un citoyen suisse qu'un ruban de couleur à la boutonnière.

Je ne conteste pas que les décorations aient pu faire du mal, surtout dans la presse. Mais la campagne qui va s'ouvrir causera plus de mal que tous les rubans et les croix ; elle fera renaitre, entre nos diverses régions, ces polémiques irritantes qui affaiblissent la nation vis-à-vis de l'étranger ; elle s'alimentera de raisons envieuses et mesquines ; elle flattera ce goût de médiocrité dont on accuse la démocratie.

Des hommes qui ont grandement honoré la Suisse dans les plus nobles domaines ont accepté ces distinctions. Je cite au hasard, parmi les morts, les philosophes Charles Secrétan et Ernest Naville, le sculpteur Vela, le poète Spitteler, le peintre Hodler, Zschokke, le grand ingénieur. Le cœur se révolte à la pensée que l'acte accompli par ces compatriotes éminents serait passible d'une peine infamante, alors qu'aucune sanction n'atteint ceux qui méprisent le drapeau et détestent la patrie.

L'article 12 de la Constitution, qui interdit les décorations à certaines catégories de Confédérés, suffit pleinement. Qu'on l'applique aux fonctionnaires de la Confédération, et en particulier à ceux qui la représentent à l'étranger. Mais qu'on laisse aux autres citoyens le libre jugement de leur conscience ».

L'avis de M. le ministre Wagnière mérite d'être médité.
Nos compatriotes à l'étranger jugent sévèrement les auteurs de l'initiative. Ils ont sous les yeux l'œuvre magnifique de la « quatrième Suisse ». Ils connaissent personnellement les pionniers intrépides qui ont frayé la voie et qui ont forgé la renommée du nom helvétique au-delà de nos frontières.

Or, ces héros du travail et du patriotisme ont été souvent l'objet d'attentions flatteuses de la part des autorités étrangères. On les a décorés et cet honneur a toujours jailli sur toute la colonie suisse.
Notre ministre à Rome, M. Wagnière, aurait pu citer un autre cas typique.

Un confédéré thurgovien s'établissait, il y a plus d'un demi-siècle, comme ouvrier typographe à Milan. Il est devenu, à force de travail et d'application, le plus grand éditeur de l'Italie. Demandez donc à un Italien de Sicile ou de Lombardie, des Pouilles ou de Ligurie, qui est M. Höpli. Il vous répondra inmanquablement : « Le Commandeur Höpli est un éditeur suisse qui a travaillé pour la culture italienne plus qu'aucun autre Italien ».
Or, il est certain qu'au point de vue na-

tional M. Höpli ne serait pas, malgré ses rares mérites, un ambassadeur aussi représentatif du bon renom helvétique s'il n'avait pas reçu la consécration officielle et publique de la part de la Couronne Italienne.

Le cas de M. Höpli n'est pas isolé. Les Suisses à l'étranger doivent s'adapter aux usages des pays qu'ils habitent. Leur patriotisme est supérieure à tout soupçon et il est à souhaiter qu'on ne leur mette pas de bâtons dans les roues. Leur mission est assez ingrate pour qu'on ne leur crée pas des entraves aussi vaines que ridicules.

Les ligues de Zürich n'auraient pas dû recourir au referendum pour une puérilité pareille.

Si les socialistes demain, les communistes après-demain allaient prendre goût à ces exercices démagogiques, on fatiguerait l'électeur de ses droits civiques et il déserterait l'urne. Ne serait-ce pas un malheur ?

Et puis, si nous voulions nous armer d'une farouche intransigence démocratique, que de choses n'aurions-nous pas à réformer !... Plus de « Herr Doktor », plus de « Herr Professor », plus de « von », plus de comte, plus de blasons. Pauvre Neuchâtel ! Pauvre Fribourg !

On raconte qu'un Zurichois de haute lignée, quand il voyageait en Allemagne, avait coutume de signer les registres d'hôtel de son nom auquel il ajoutait celui de sa femme : W. von Bismarck.

C'était pire qu'un ruban de chancellerie. Le lecteur a deviné le nom de ce compatriote. C'est, ô horreur, l'un des pères spirituels des ligues de Zürich. G.

Le différend holland-belge.

(suite).

Le troisième ouvrage prévu par le traité de 1925 est une meilleure voie d'eau entre Liège et Maestricht. Cette voie est un tronçon de la ligne de navigation Liège-Anvers. Elle relie le port d'Anvers, par la Meuse canalisée, à l'est de la France et à l'Alsace-Lorraine. Elle relie aussi le bassin de Liège par le Zuid-Willemsvaart aux Pays-Bas et au Rhin. La ligne d'eau Liège-Anvers a une longueur totale de 155 kilomètres, dont 75 km. en territoire néerlandais, comprenant la traversée de la ville de Maestricht. Cette traversée comporte actuellement trois écluses ; la traction doit s'y effectuer par hommes et elle prend énormément de temps. D'où l'amélioration envisagée par le traité.

En outre, les canaux de la ligne Anvers-Liège sont alimentés par une prise d'eau à la Meuse, à Maestricht, dont le débit est réglé par la convention holland-belge du 12 mai 1863. Le traité de 1925 augmentait ce débit, reconnu insuffisant pour assurer à la fois l'alimentation des canaux et les irrigations de la Campine.

L'opinion des Pays-Bas, dans son ensemble, accueillit fort mal ce traité lors de sa publication. Il est loin pourtant de donner pleine satisfaction aux Belges qui ont voulu toutefois faire œuvre de conciliation en vue d'établir des relations cordiales et pleinement confiantes avec la Hollande. Mais on soutint, dans ce dernier pays, que le traité exigeait du peuple néerlandais d'importants sacrifices, et de multiples objections lui furent faites. Les objections politiques ne furent qu'un prétexte. L'abolition de la neutralité de la Belgique et les conséquences qui en découlent ne pouvaient sérieusement inquiéter la Hollande. Par contre, les objections économiques furent plus graves. Tout le système envisagé tendait à accroître la prospérité du port d'Anvers aux dépens du port de Rotterdam. Un des arguments invoqués fut aussi que les canaux nouveaux que l'on voulait ériger favoriseraient le développement du port français de Strasbourg.

Tout autre avait été l'avis du ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, défenseur obstiné de l'arrangement holland-belge, M. van Karnebeck qui, personnellement atteint par ce désaveu de sa politique que constituait le rejet du traité, démissionna.

L'avenir.

Le rejet a produit en Belgique une profonde déception et une impression pénible. Les deux gouvernements avaient voulu, d'ailleurs, non seulement régler les questions en suspens entre les deux pays, mais jeter les bases d'une politique de détente et de rapprochement. Le gouvernement de Bruxelles a été unanime

à déclarer qu'obtenir les garanties nécessaires pour ces issues vers la mer et vers le Rhin était pour la Belgique une question vitale. Il a décidé, en conséquence, de poursuivre son action, toutes les questions, telles qu'elles se posaient lorsque les négociations furent entamées en 1924-25, restant entières, toutes les solutions transactionnelles acceptées pour favoriser l'accord et le faire aboutir disparaissant.

Le règlement du différend semble devoir être long et délicat. Au lendemain de deux échecs successifs, en 1920 et en 1927, de nouvelles négociations directes entre les cabinets hollandais et belge paraissent sans issue. En réalité, la question du régime de l'Escaut et du port d'Anvers qui commandent un hinterland des plus importants, revêt un caractère international. C'est pourquoi, d'ailleurs, le gouvernement belge a immédiatement saisi les chancelleries de France, d'Angleterre, dernières puissances garantes demeurées fidèles à leurs engagements, de l'échec définitif, malgré les concessions garanties par la Belgique, des négociations directes, prévues en 1919 lors de la Conférence de la Paix. L'internationalisation de l'Escaut maritime, au-delà d'Anvers, à la hauteur du fort du Lillo, en Belgique, jusque et y compris les passes de Wielingen, et tout le lit de l'Escaut en territoire hollandais, selon la formule du traité de Versailles pour les autres grands fleuves d'Europe, paraît séduire de nombreux milieux belges. La commission de gestion devrait, dans ce cas, être composée en majorité des représentants des petites puissances intéressées, Hollande et Belgique, d'un représentant français et d'un représentant anglais. Quant à la liaison Escaut-Rhin, elle sera toujours très difficile à obtenir. Le concours de la France et de l'Angleterre, ainsi que la collaboration de la commission internationale de navigation du Rhin seront vraisemblablement indispensables pour résoudre ce problème.

En attendant le règlement du litige, les Belges projettent de creuser le canal de la Campine, Anvers-Liège, en évitant l'enclave de Maestricht. En outre, ils se proposent d'exiger l'application stricte des clauses du traité de 1839 ; les juristes estiment, en effet, qu'on trouve dans ce traité tous les éléments pour que la Belgique fasse respecter ses intérêts économiques, et cela à des conditions onéreuses pour la Hollande.

À quel ou à qui attribuer le revirement actuel de la Hollande ? On veut y voir l'influence du gouvernement anglais et spécialement de M. Austen Chamberlain qui a rencontré M. Beelaerts van Blockland il y a quelques semaines. Mais les Belges pensent qu'un règlement amical de la situation n'est plus possible, aucune des deux nations voulant sacrifier des intérêts jugés primordiaux. Ils penchent davantage vers un règlement par voie d'arbitrage, organisé par la Société des nations ou par la médiation de la France ou de l'Angleterre. Ils penchent de plus en plus vers une solution qui amènerait l'internationalisation de l'Escaut maritime et demandent l'application du même principe d'internationalisation pour les grands fleuves et leurs voies latérales, afin d'assurer la liaison par eau entre Anvers et le Rhin. Mais on peut déjà prévoir que cette solution ne satisfera pas l'opinion publique de la Hollande.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Affaires de Chine.

Les nouvelles qui nous arrivent de la république jaune modifient de plus en plus rapidement le point de vue que nous défendions dernièrement en exposant que Tchang Tso Lin, à la faveur de l'intervention japonaise à Tsi Nan Fou, aurait le temps de rallier ses armées et de consolider ses lignes de défense. Les nationalistes s'avancent en conquérants et l'on assure que les troupes nordistes se replient, abandonnant la capitale, Pékin, pour chercher un refuge sûr, imprenable peut-être, dans la Mandchourie.

Si tel est le cas, le jour n'est sans doute pas éloigné où Tchang Kai Chek entrera sans coup férir à Pékin et deviendra ainsi le maître incontesté du pays, au moins momentanément. Cette éventualité, nous l'avions entrevue récemment, mais nous pensions que le maréchal Tchang Tso Lin aurait mis à profit avec plus de fruits la diversion apportée par la résistance victorieuse des Japonais. D'ailleurs, le dernier mot de ce drame qui se joue depuis plus de deux ans n'est pas dit. Tchang Kai Chek, dit-on,

est animé des meilleures intentions à l'égard des étrangers. Pourtant il n'a point réussi à empêcher les massacres de Tsi Nan Fou et à maîtriser la xénophobie de ses soldats. Sera-t-il davantage maître de la situation, quand il aura établi son pouvoir sur la Chine entière et fixé son quartier général à Pékin ? Rien n'autorise à l'affirmer.

Il y a un autre point noir à l'horizon des destinées des nationalistes. C'est Tien-Tsin. Cette place forte est défendue par une petite armée composée d'éléments de plusieurs nations au bénéfice de concessions. Mais les défenseurs de la population étrangère sont décidés, comme les Japonais à Tsi Nan Fou, à opposer une résistance désespérée à toute entreprise nationaliste contre la sécurité des habitants des concessions. On sait que les sudistes ont été débordés à Tsi Nan Fou. Ils le seront probablement à Tien-Tsin. Alors, ce serait la ruine de leur crédit, le temps fourni aux étrangers d'aménager plus solidement leur défense et à Tchang Tso Lin de tenter une nouvelle offensive. Il est certain que Tchang Kai Chek, diplomate adroit, cherche un terrain d'entente avec le Japon et les autres puissances au bénéfice de droits légalement établis sur le territoire de la république. Mais on ne sait encore une fois s'il réussira à imposer son point de vue.

Il ne faut pas oublier, d'autre part, que si le Japon n'a aucun bénéfice à entrer dans le conflit chinois du point de vue de la situation intérieure de la république céleste, il ne permettra certainement pas que ses ressortissants et ses intérêts souffrent de l'anarchie qui règne dans le pays. De la part de la Chine, provoquer une guerre, au moment actuel, avec l'empire du Soleil-Levant serait pure folie.

D'un moment à l'autre, on peut cependant s'attendre à des surprises. Tsi Nan Fou demeure une leçon et un avertissement, surtout un appel significatif à la vigilance.

P. S.

La tension polono-lithuanienne.

Les discussions entamées à Kowno même, en vue d'arriver à un arrangement sur la question de l'indemnité réclamée par la Lithuanie pour l'occupation de Wilna par la Pologne, en 1920, et de rechercher les moyens d'assurer la sécurité des deux pays sont encore une fois interrompues et renvoyées au 25 juin.

La nouvelle déconcerte. Ainsi, après six mois, date de la fameuse réunion du Conseil de la Société des nations où l'on mit fin, en principe, à l'état de guerre existant entre la Pologne et la Lithuanie, on n'a pas avancé d'un pas vers l'entente. L'attitude de la Lithuanie, dans toute cette affaire, comporte de lourdes responsabilités. Ses mandataires ne viennent-ils pas de refuser la proposition polonoise de conclure un traité de non-agression et d'arbitrage ? Après cela, on entendra encore M. Voldemaras soutenir effrontément que la Pologne menace l'indépendance de son pays. L'intéressant est encore d'approfondir les motifs que les délégués de Kowno invoquent à l'appui de leur intransigence. Ils estiment qu'un pacte d'arbitrage et de non-agression ne saurait être conclu entre deux pays dont les frontières ne sont pas nettement ni définitivement délimitées. C'est assurément le contraire qui est vrai ; une telle mesure de précaution n'a-t-elle pas sa raison d'être plus que jamais en de pareilles circonstances ?

La Lithuanie peut parfaitement, et nous le comprenons, réserver tous les droits qu'elle prétend détenir sur le territoire de Wilna, mais elle doit accepter quand même la main réconciliatrice que lui tend la Pologne. Peu à peu, les années rendront plus facile une entente. D'ailleurs, ces deux pays ont écrit la plus grande partie de leur histoire ensemble et réunis sous un même sceptre. Leurs intérêts économiques se complètent. Pourquoi donc ne font-ils pas trêve à des dissensions nuisibles à l'un et à l'autre ? En l'occurrence, il faut reconnaître à

personne ; madame est...
cela, Frans ? dit une...
reine, s'avancant vers...
la sœur de notre chère...
à toujours la bienvenue...
madame, et si ma mère...
n père et moi serons...
es honneurs de notre...
de Montluçon dans un...
mots, releva les yeux...
erre, et elle demeura...
naissant Mme Grau...
me ! fit-elle, se sus...
blanche de saisiss...
us ! Vous ne m'aviez...
amiez donc toujours ?
giner que je ne vous...
va, je ne l'avais point...
que je l'ai retrouvée,
sans toi, petite Muril...
et des chemins ?
aule ! c'est donc vrai ?
e je suis là ?
plus nous quitter ?...
litter ?... vous vivrez...
enfant.
me quitter encore ! Je...
de vous revoir !
s faire ici, mon enfant...
à Mme de Vress ta...
mari, Harry, tu sais...
nos attentions à Mont...
(A suivre).

GRUYÈRE

LA GRUYÈRE

la Pologne d'avoir le beau rôle. Nous sommes persuadés que des influences s'exercent pour empêcher la formation d'une coalition des États baltes. Il est regrettable que Kowno prête l'oreille à d'aussi pernicieux appels.

En Allemagne.

La campagne électorale bat son plein. Dimanche, le dimanche « doré », comme on appelle en Allemagne celui qui précède immédiatement les élections, de nombreuses assemblées se sont tenues partout. Quelques incidents se sont produits, surtout entre organisations de police nationalistes et socialistes. Les hommes d'Etat au pouvoir se sont plutôt tenus à l'écart de ces manifestations. D'ailleurs, Stresemann est malade, Marx est au repos. M. Theodor Wolff, dans le *Berliner Tagblatt*, invite les partis modérés à former un seul grand parti républicain-bourgeois pour faire face à la fois aux nationalisme étroit et réactionnaire de l'extrême droite comme aux exigences sociales irréalisables de la gauche.

Nouvelles brèves.

Malheurs et accidents.

A Mole, France, un camion occupé par 13 chasseurs a heurté une automobile et a été précipité dans une rivière. Tous les occupants ont été plus ou moins grièvement blessés.

A Rümlang, Zurich, M. Baur, employé de banque, âgé de 35 ans, rentrant chez lui dans la nuit de dimanche à lundi, a été renversé par un cycliste circulant sans lanterne. M. Baur a été violemment projeté sur la chaussée qu'il a eu le crâne fracturé. Il a été conduit à l'infirmerie de Bielsdorf et n'a pas repris connaissance.

A Rockwood (Etat du Maine, Etats-Unis), huit personnes sur neuf ont péri au cours d'une partie de pêche en canot-automobile, une voie d'eau ayant provoqué l'explosion du moteur.

Crimes et délits.

A Mulhouse, un docteur, 46 ans, qui donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale, a tué d'un coup de fusil tiré de sa fenêtre un vieillard qui passait dans la rue. Posant tranquillement son arme, il s'écria ensuite : « Mon honneur est vengé ».

A Dreux, France, un jeune homme de 21 ans s'était épris de Mme Pelletier, femme d'un patron d'hôtel. Depuis quelque temps, la femme infidèle, d'accord avec sa mère, complotait la disparition de son mari, afin de pouvoir épouser son ami. Ce dernier, nommé Ferte, fut désigné pour accomplir le crime. Il entra l'autre matin dans la chambre de M. Pelletier et le tua d'un coup de revolver. Le malheureux eut encore la force de crier au secours. Les trois criminels sont arrêtés.

FRIBOURG

Gymnastique.

Lucerne, ville de 35.000 habitants, dans une situation admirable, aux confins du lac des Quatre-Cantons et en face du Pilate et du Righi, s'appête à recevoir dignement, du 20 au 24 juillet prochain, la grande famille des gymnastes suisses. De Bâle à St-Moritz comme de Genève à Romanshorn, toute la cohorte des gymnastes franchira ses limites géographiques pour accourir à l'appel de la Société fédérale dans l'espoir d'y récolter le laurier si cher à conquérir et qui sera l'apanage et la digne récompense d'un long et pénible travail.

Une grande participation est annoncée puisque 863 sections avec un effectif de 18.839 travailleurs représenteront le 78 pour cent des gymnastes suisses. Chiffres éloquentes.

L'élément étranger sera représenté par 15 sections parmi lesquelles nous relevons : Paris — Londres — Milan — Gênes — Barcelone — Anvers, etc.

L'Association fribourgeoise, bien que dernière dans la statistique fédérale comme force numérique, participera à cette grande manifestation avec 8 sections sur 11, soit : Bulle — Broc — Châtel-St-Denis — Chié-

tres — Fribourg-Ancienne — Fribourg-Freiburgia — Morat — Montilier. Pour des raisons financières, les sections de Belfaux, Estavayer et Romont y renoncent.

Dans l'ombre et à l'abri de tout regard, les sections de Bulle et Broc travaillent dans leurs locaux respectifs jusqu'au moment où maître Phœbus, prolongeant sa visite journalière, leur permettra de se rendre sur leurs emplacements en plein air.

D'autre part, nous nous réjouissons de l'évolution sportive qui se dessine dans notre canton. En effet, du centre et du nord nous parvenons de bonnes nouvelles. Ainsi, le 12 avril dernier, 33 jeunes gens de Guin, réunis en assemblée, constituaient la section de gymnastique active de cette importante localité. Sous la présidence de M. Pierre Aeby, instituteur, et sous la direction technique de M. Bernard Noth, de Fribourg, un vieux pilier de la gymnastique, nul doute que l'avenir ne lui soit assuré, aussi nous lui souhaitons longue vie et prospérité. D'autres sections sont en formation dans les villages de Planfayon, Tavel, et Alterswil.

Espérons que, sous peu, ce sera un fait accompli et que notre canton, dont un grand nombre de localités importantes sont restées jusqu'ici réfractaires à la gymnastique, arrivera à occuper le rang qu'il devrait obtenir dans la Société fédérale. E. P.

La messe de M. Bovet.

Les critiques musicaux du dehors qui se sont rendus à Fribourg, dimanche, font un compte-rendu des plus élogieux de la superbe « Messe du divin Rédempteur », de M. l'abbé Bovet. Ils remarquent tout particulièrement l'effort couronné de succès qui a été produit pour sortir des « chemins battus ».

Chronique romontoise.

Les saints de glace.

Les trois saints grognons par excellence — il en est tant d'aimables ! — Mamert, Pancrace, Pétréon, n'ont point failli à leur réputation ; leur venue fut précédée et accompagnée d'une baisse sensible de température et marquée par des gelées nocturnes désastreuses en certains endroits. Maintenant que cette période critique du calendrier est passée, espérons que mai nous sourira avec toute la plénitude de ses charmes et de ses largesses et que le vrai printemps fera son entrée triomphale pour la plus grande joie de nos populations campagnardes si laborieuses.

Nouveau service postal.

La vieille voiture postale, attelée d'un cheval, qui faisait le service Romont-Châtelard, a terminé sa carrière, samedi 12 mai. C'est le dernier témoin du passé qui disparaît. Ce même jour, une belle conduite intérieure, d'un gris discret, gracieusement décorée de petits drapeaux, filait silencieusement sur le même parcours, suivie de très près par une seconde voiture, non moins agréablement fleurie. C'était l'automobile qui transportait les hôtes officiels parmi lesquels nous avons noté M. Nussbaum, chef adjoint de la Direction des Postes du Ilme arrondissement, M. Meldem, chef du bureau du service des automobiles, M. Risse, représentant de la Direction des Travaux publics, M. Bondallaz, préfet de la Glâne, M. Chatton, syndic de Romont et M. Voltery, administrateur postal. Quant aux personnes de la première voiture, c'étaient les sympathiques représentants des communes de la région intéressée. Sur tout leur parcours, ces hôtes furent l'objet de nombreuses marques de sympathie et de générosité de la part des populations des flancs du Gibloux. A Mézières et à Estévenens, la jeunesse des écoles salua cet événement par des chants et des compliments. Par tout, les discours, les toasts, les déclamations, etc. ne chômaient point en cette superbe après-midi de mai. La Direction des Postes du Ilme arrondissement et l'administrateur postal de Romont furent unanimement félicités et remerciés pour tout l'intérêt et pour toute la sollicitude qu'ils portent spécialement au district de la Glâne. La fête fut son dénouement à Romont où l'autorité communale avait réservé aux officiels et aux invités un excellent souper, servi dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Là, une jeune fille apporta le salut et les compliments de la population, pendant que deux autres compagnes remettaient des gerbes de fleurs à M. Nussbaum et à M. Voltery. Des paroles furent échangées entre M. Nussbaum, M. Chatton syndic, M. le Préfet Bondallaz, M. Pittet, instituteur à Mézières, pendant qu'un vin généreux coulait dans les coupes. Les heures passèrent rapides et bientôt chacun réintégra ses foyers, emportant le meilleur souvenir de cette journée.

Concours régional de pompes.

Dimanche, à la sortie des vèpres, eut lieu à Rue, sous les auspices de la Préfecture de la Glâne, un concours régional de pompes. Sept communes y furent représentées. Le travail de la journée débuta par un exercice formel exécuté alternativement par toutes les subdivisions. La critique de cette partie du programme fut faite par M. Dubey, de Fribourg, président de la Commission technique du feu. Il fit l'éloge des sections qui toutes ont présenté un travail méthodique et rapide. M. le Préfet Bondallaz se joignit aux félicitations de l'expert et lut le classement des divers corps. Comme intermède, on assista à une fort intéressante manœuvre d'une petite pompe à moteur, dernier modèle, de la maison Schenk et Cie. La mise en action de ce nouvel engin, dont la réception avait lieu le matin de ce jour, eut lieu par la section de Promans qui en est propriétaire. Les pompiers de cette localité ont manœuvré avec un art parfait, c'est donc dire que le fonctionnement est des plus simples. La deuxième partie du programme comportait un exercice tactique d'ensemble. Les dispositions furent prises par le commandant des sapeurs-pompiers de Rue. La critique de cet exercice, présentée cette fois-ci par M. le capitaine Morel, de Romont, releva l'excellence du tra-

vail fourni et la discipline des hommes. Une foule nombreuse suivit avec beaucoup d'intérêt toutes les phases de ce dernier exercice. Parmi les personnalités officielles présentes, nous avons noté, en dehors de ceux déjà mentionnés, M. Macherel, secrétaire de la caisse cantonale des assurances et M. Dreyer, membre adjoint à l'inspecteur cantonal du feu. Les autorités de Rue ont ensuite offert une collation aux membres officiels et aux invités.

Ascension.

Jour d'immense allégresse que celui où notre Seigneur, du sommet de la montagne des Oliviers, qui lui était familière, ainsi qu'aux apôtres, s'éleva comme un Dieu qu'il était dans l'infini de l'espace !

Mais aussi jour de solitude et de tristesse. Car il dut être plus pénible qu'un autre, ce départ d'un Maître à l'ombre duquel on s'était accoutumé de vivre, et de vivre dans la plus absolue quiétude, puisqu'il commandait aux vents, aux flots, à la maladie, à la mort même !

Il partit, laissant à ceux qu'il avait aimés des promesses précises, des espoirs merveilleux, mais aussi la plus terrible des solitudes, car apôtres et disciples n'avaient point ouvert tout grands encore les yeux de la foi. Ils conservaient à cette heure la vision matérielle des choses, et le Christ, dont ils avaient douté aux premiers instants de la Résurrection, était ravi à leur terrestre affection. Ils étaient seuls.

Sans doute savaient-ils, puisqu'il l'avait dit, qu'il était monté pour leur ouvrir la porte du ciel, pour qu'ils y montassent un jour. Mais tout cela était bien éloigné, à leurs yeux. Pour l'heure, ils étaient seuls. Et ils ressentaient cruellement les effets de cette solitude. Cependant, quand l'ange leur eut demandé : « Pourquoi restez-vous là à regarder l'espace comme pour l'obliger à vous restituer Celui qui vient de le traverser ? » ils s'en retournèrent à Jérusalem. Ils passèrent de longs jours à prier, à espérer. Le Saint-Esprit, dix jours plus tard, leur rendit à la fois la paix de l'âme et la vue spirituelle, comme aussi le courage de continuer l'œuvre d'évangélisation commencée.

O Ascension du Christ ! Brille à nos yeux comme l'ultime, le suprême espoir ! Les hommes qu'ilent si difficilement le seul de la terrestre demeure. Ils sont rivaux par tant de liens aux choses d'ici-bas qu'ils en viennent à oublier, parfois, leur éternelle destinée. Ils ont peur de l'au-delà. C'est que, ô Christ, vous n'êtes plus là dans votre nature humaine, comme jadis, et que les hommes d'aujourd'hui que nous sommes ne sont pas plus crédules que Thomas et pas moins faibles que Saint Pierre devant le prétoire de Pilate. Mais, demain, que le souvenir de cette Ascension, preuve suprême de la puissance divine, ouvre nos yeux sur les choses du ciel et allume une bonne fois l'ineffable feu de l'espoir au fond de nos cœurs d'hommes de la terre ! Seigneur, abaissez votre regard sur les pauvres mortels et faites-leur voir, en ce jour de votre glorieuse Ascension, un coin de cette céleste demeure que vous réservez aux hommes de bonne volonté !

GRUYÈRE

Association gruyérienne pour les costumes et les coutumes

(Suite et fin).

Les personnes dont les noms suivent avaient adressé des lettres ou des télégrammes de félicitations et de sympathie : MM. Musy, cons. féd., Dr Lauber, de Zurich, secr. de la Fédération suisse des costumes nationaux, Buchs, cons. d'Etat, Cailler et Morard, conseillers nationaux, Bovet, professeur et compositeur de musique, à Fribourg, qui joint à sa lettre une « youtsée de toute gruyérienne allégresse », Fanfare de La Roche, Ed. Glasson et Simon Glasson, à Bulle, Eug. Demierre, à Romont, Molleyres et Perriard, curés à Montbovon et à Vaulruz, Robert Colliard, syndic de Châtel, Musique de Charmey, communes de Broc et de Cerniat, Mlle Marie Reichen, fille du peintre qui illustra la Gruyère et Mme Widmer-Curtat, présidente centrale suisse des costumes nationaux, en séjour à Berlin.

C'est ainsi que le mouvement né parmi les vestiges au parfum antique du musée rencontre l'appui des gens de cœur et des patriotes.

Continuons maintenant notre relation en soulignant les alertes paroles adressées à l'assemblée par son nouveau président, M. C. Ruffieux, que nous connaissons plus spécialement sous le nom de « Tobie ». M. Jules Blanc assura la jeune association du ferme appui que lui donnera la ville de Bulle et forma des vœux pour son développement et sa prospérité. Puis, ce fut un ami de notre vieille Gruyère, un de ces hommes que l'enthousiasme n'abandonne jamais et qui ont gardé aux choses du vieux temps cette vénération digne des grands cœurs, un ami de tout ce qui respire l'air de notre petite patrie gruyérienne : M. Ganty-Berney, de Château-d'Oex. Nous reproduisons en extenso son discours.

Discours de M. Ganty-Berney, de Château-d'Oex,

à l'Assemblée de l'Association gruyérienne pour les costumes et les coutumes.

Permettez à un vieil ami, qui, depuis un bon demi-siècle, entretient des relations suivies avec la Gruyère, de venir vous dire la joie très grande que lui cause cette brillante manifestation faisant date dans l'histoire déjà si glorieuse de cette noble et vieille Gruyère, une des régions les plus captivantes de la Suisse, un des fleurons de nos vallées alpêtres. Tout, chez vous, garde un cachet, une individualité qui jamais ne se démentent.

Votre chef-lieu, cette jolie ville de Bulle, si propre, si avenante ; j'allais dire — mais j'hésite un peu — si vaudoise.

Gruyères, ce féodal berceau de votre histoire, une des gloires archéologiques de notre commune patrie.

Vos villages placés comme des sentinelles le long des rives de la Sarine qui, libérée de ses entraves rocheuses, se prend à divaguer par places, tel un poulain lâché dans la prairie.

Vos champs eux-mêmes, d'un vert si pur et si gai, vos grands bois noirs, vos Alpes à l'herbe si fine, s'élevant en croupes arrondies jusqu'aux fiers Vanils, placés là-haut tout exprès pour nous tendre la main, la main de l'histoire et la main du cœur.

Vieille Gruyère, tu es tout cela. Tu es beaucoup plus encore :

Ton peuple est là qui vit et respire avec toi, de toi, et par toi. Son âme s'est fondue avec la tienne. Vous ne formez qu'un tout qu'on ne saurait séparer.

Et c'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui.

Les modes passent ; les mœurs se modifient ; les guerres nous élaboussent de leur haleine empoisonnée. Toi, Gruyère, tu restes là debout avec tes troupeaux de vaches, noires comme tes sables joux, massives, robustes comme tes grands monts.

Ton patois, tu le conserves, de père en fils, de génération en génération ; l'école le respecte, le foyer le vénère et l'alpe libre, ne saurait comprendre un autre langage...

Ton costume, lui aussi, demeure le même. Tes jeunes filles savent que la chevelure est l'ornement de la femme, elles la gardent. Elles savent aussi qu'elles ont la jambe fine et bien faite... leur gars ne l'ignore pas non plus, alors, pourquoi la monteraient-elles à tout venant ?

Tes chansons, encore, à nulle autre pareilles... Toi même, peuple gruyérien de vieille souche, tu demeures inchangé. Tels furent tes pères, tels seront tes fils.

Et voilà qu'aujourd'hui, te remémorant ton glorieux passé, voulant assurer l'avenir, tu te trouves à nouveau rassemblé, prêt à jurer de demeurer fidèle à tes vieilles coutumes, à ton vieux langage.

Sais-tu bien qu'en promettant cela, tu montes plus haut encore, plus haut infiniment.

Tu jures de rester fidèle à ta patrie et fidèle à ton Dieu.

Et jeunesse, la voilà, la morale de ce jour ; inscrite-là dans ton cœur et si profondément que tu ne puisses l'en arracher sans qu'il cesse de battre. Le jour où tu pourrais de tes ancêtres, de leurs coutumes, du bredon et de la calotte, de leur savoureux patois, de leurs rustiques demeures, c'en serait fait de toi comme citoyen, c'en serait fait de la Patrie.

Honneur donc aux promoteurs de cette assemblée et que l'appui de tous soit leur récompense et la réponse à la superbe manifestation de ce jour.

GANTY-BERNEY

Un vieil ami de la Haute-Gruyère

Comme intermède et pour faciliter l'assimilation de tant de nobles sentiments qui pleuvaient comme une nuée de roses, le chœur mixte châtelois, jeunes filles et petits armailleurs, prit place sur le podium et présenta trois chants de « chez nous », plus ou moins inconnus du gros public, pleins de fraîcheur, de grâce villageoise et d'alpêtres couleurs. M. l'abbé Kolly, dont la baguette experte anime tout ce petit monde, se chargea de la youtsée, et l'on entendit successivement « Rin de chi bogny », la « Chanson de Bellegarde » et « Pè lè-j-intsan ». L'auditoire est ravi. M. Ruffieux, secrétaire de préfecture, à Bulle, nous dit de jolies poésies en patois, pièces inédites et de sa composition, agréables et sautillantes comme l'esprit des montagnards de Gruyère, ainsi qu'un « Salut poétique à la journée d'aujourd'hui », fleurant le bon parfum du passé et la grâce des jeunes filles d'antan.

Chorale et Caecilia chantèrent à leur tour la « Choupaôye », en chœur mixte. L'auteur, M. C. Ruffieux, qui ne songeait peut-être pas, jadis, à la vogue que prendrait cette chanson du crû, était ému. La Caecilia se produisit encore dans le « Retour des bergères », composition alerte, aérée, qui fut bien et prestement enlevée, sous la direction de M. Radraux.

M. Ch. Gapany, dans un vibrant appel, fêta la Gruyère et la résurrection de son passé. Enfin, une coraule bien jolie fut « tournée » par un groupe de fribourgeois.

Au piano, M. Piccard, instituteur à Echaliens, rythmait la danse préférée des jeunes Gruyériennes du temps jadis au son des airs que l'on chantait alors. L'ensemble était du meilleur effet.

La manifestation, qui s'était poursuivie sans un instant de relâchement, dura plus de trois heures, prit fin par le chant toujours de circonstance des « Armailleurs ». M. V. Naef, cordonnier, entonna de sa voix puissante et bien timbrée, tandis qu'un groupe d'armailleurs, quelquefois retenu par le diapason élevé de la mélodie, accompagnait les refrains. C'était le digne couronnement d'une belle fête et l'écho lointain du passé qui venait apporter ses applaudissements à l'œuvre si bien commencée !

Anty-Berney, l'Oex,
 ation gruyérienne
 les coutumes.
 qui, depuis un bon
 nations suivies avec
 la joie très gran-
 lante manifestation
 déjà si glorieuse de
 e, une des régions
 sse, un des fleurons
 at, chez vous, gardé
 qui jamais ne se dé-

Nous-nous en voudrions de ne point
 ter, au nombre des Fribourgeoises en
 costume qui étaient présentes, Mme
 Louise Dunand, du « Moléson », à
 Vaulruz, qui, accorte toujours, mal-
 gré ses 78 ans, dans sa tenue d'au-
 trefois, avait couragement répondu à
 l'appel, accompagnée de son mari. La
 brave femme a filé tout l'hiver der-
 nier, et sans lunettes, pour l'exposi-
 tion de la *Saffa*, à Berne, à laquelle
 elle participera personnellement en
 qualité de fileuse. Ce détail ne mé-
 rite-t-il pas d'être relevé ?

Les hôtes de la vieille Gruyère res-
 suscitées se rencontrèrent dans une
 agape fraternelle et pleine de char-
 me, dans le local des sociétés où l'on
 chanta et l'on rit comme, autrefois,
 les gens des coraules et des faran-
 doles. Mais, les heures, inexorables,
 avançaient. L'on se sépara, avec au
 cœur le souvenir d'une journée heu-
 reuse et bienfaisante, et l'espoir d'un
 travail fructueux dans l'avenir.

Les organisateurs et les promoteurs
 du mouvement qui va conserver du
 passé gruyérien ce qui peut s'adapter
 à la société moderne méritent qu'on
 les félicite et qu'on leur accorde un
 généreux appui. Ils l'auront.

Funérailles.

On nous écrit de Saint-Martin :

La population de Saint-Martin et
 des amis du défunt ont fait à M. Victor
 Pittet, lauréat dans la localité, ravi à
 l'affection des siens dans des cir-
 constances si cruelles, d'émouvantes
 funérailles. Plus de 150 personnes
 accompagnaient la dépouille du reg-
 rétté disparu. La société de chant ex-
 cécuta avec beaucoup de sentiment la
 messe de Requiem, de Bovet, tandis
 que les fidèles défilaient devant le
 cercueil et rendaient les derniers
 honneurs. Au cimetière, elle dit à
 l'ami qui allait descendre dans la
 tombe, ultime refuge des hommes, que
 qu'ils soient, le chant d'adieu... Et
 la foule s'écula, émue jusqu'aux lar-
 mes.

Un homme de cœur, un homme de
 bien, était encore parti pour l'éternité.
 Que Dieu lui réserve une belle place
 dans son paradis ! Nous l'aimions.

A la fête romande de lutte.

Dimanche s'est déroulée sur la plaine
 de Plainpalais, à Genève, la 37^{me} Fête
 romande de lutte. 113 lutteurs y ont
 pris part. Le lutteur bernois Robert
 Roth fut proclamé roi de la fête.

La plupart des champions étaient
 déjà l'autre dimanche, à Bulle, où ils
 remportèrent la victoire. Citons, entre
 autres, à part les nôtres, Lauper et
 Wernli, qui fournirent des passes
 superbement. Bulliard s'est distin-
 gué ; il arrive 7^{me} en liste, tandis que
 Charles Nicolet est le 12^{me}, Joseph
 Caille le 51^{me} et Irénée Seibo, de
 Treyvaux, le 81^{me}.

La lutte est un sport qui rencontre
 les faveurs des gymnastes et des
 campagnards fribourgeois. Ces
 derniers lui fournissent des élé-
 ments de plus en plus appréciés.

Après la fête des costumes.

La Revue de Lausanne et la Tribune
 de Genève publient des appréciations
 très flatteuses sur la journée de
 dimanche, date de la fondation de
 l'Association gruyérienne pour les
 costumes et les coutumes.

Scrutin.

Les électeurs de la commune de
 Bulle sont informés que le scrutin
 pour la votation fédérale du 20 mai
 1923 (naturalisations), sera ouvert le
 samedi de 4 à 6 h. l'après-midi et
 le dimanche de 10 h. 30 à midi et
 de 1 à 2 h. Communiqué.

Accident.

Mme Séraphin Barras, aubergiste à
 Villarvolard, a été atteinte par une
 automobile française, lundi, à
 Hauteville. Elle est assez sérieuse-
 ment blessée.

Après l'accident.

Le jeune Lehmann, de Sorens, vic-
 time d'un grave accident de motocy-
 clette, il y a une dizaine de jours,
 a repris partiellement ses sens. Il
 est cependant loin d'être complètement
 rétabli.

Une visite inattendue.

Vendredi, une automobile étrangère,
 circulant probablement à vive allure,
 s'est jetée violemment dans la véranda
 du Buffet de la gare de Gruyères,
 tandis que plusieurs clients étaient
 attablés à l'intérieur et au jardin.
 On devine l'émotion des hôtes de
 céans à la vue de la monstrueuse
 visiteuse qui venait ainsi les sur-
 prendre sans crier gare dans leur
 béate tranquillité.

Heureusement, il n'y eut ni acci-
 dents de personnes ni dégâts trop
 considérables. Tout s'est borné à la
 surprise violente et bien compré-
 hensible de la clientèle, et du patron.
 Mais, à quelque chose malheur est

bon, et l'on dit que M. Genoud, sans
 faire grosse publicité, a constaté,
 dimanche, l'arrivée d'une foule de
 curieux et d'hôtes inaccoutumés.

La Fête des Musiques.

Le Livret de Fête est en vente dans
 les librairies au prix de 30 ct. Ceux
 qui désirent se mettre au courant des
 détails d'organisation de la manifesta-
 tion peuvent se le procurer dès au-
 jourd'hui.

Nous rappelons que les places
 réservées pour le concert sont en
 vente au Lion d'Or et aux XIII Cantons.

Autour de Gruyères...

*Les poètes gruyériens, fribourgeois et
 d'ailleurs ont chanté la poésie du vieux
 manoir et de la non moins ancienne cité
 de Gruyères, pleine de tant de souvenirs,
 illustrée par tant de traditions : un
 vestige d'une époque heureuse à jamais
 disparue.*

*Il est autour du monticule qui sert d'asile
 à ces innombrables trésors du passé des
 sites pittoresques qui retiennent l'atten-
 tion du voyageur et forcent son admiration.
 Tout est gracieux et attrayant dans ces
 parages favorisés de la nature.*

*Descendez une fois à la gentille station
 de Gruyères. Sur place déjà vous sentez
 appelé par le charme d'un gai jardin
 ombragé qui vous invite à la sieste. L'hôte-
 le est à l'avenant. Si la brise vous parait
 peu caressante, entrez donc. Meubles
 propres et de bon goût ; table toujours
 garnie et délicieux vins : vous mettront
 le cœur en joie : J'ai décrit le « Buffet
 de la gare ».*

*Autour, de tous côtés, sur les terrains en
 amphithéâtre qui s'élèvent tout proche,
 des chalets agrestes font monter vers le
 ciel un mince filet de fumée blanche. Les
 gazons sont verts et donnent l'impression
 n'était les montagnes qui se dressent
 devant vous, d'une de ces régions du
 midi qui jouissent d'un printemps
 éternel. Les sentiers serpentent sur
 les flancs des coteaux, le long des
 haies touffues, parmi les fleurs
 parfumées de la libre nature, et s'enfon-
 cent par les monts lointains et dans les
 forêts ombreuses. Ils se prêtent d'ail-
 leurs avec la même grâce au pied
 lourd et solide du montagnard ou des
 filles de Gruyère agiles et jolies et à
 la promenade sentimentale des amoureux
 de la ville en veine d'ivresse et de libé-
 rité. Si vous montez davantage le
 long des rampes fleuries, votre vue s'étend
 au loin et domine la scène. Le specta-
 cle est digne de tenter peintres et poètes.*

*Et vous pouvez descendre dans la direc-
 tion que vous voulez et vous restaurer où
 le vent vous conduira ; vous trouverez
 partout l'accueil aimable et simple qui
 caractérise le Haut-Gruyérien.*

Echos et Nouvelles.

Les Peaux-Rouges disparaissent

Hâtons-nous, partout où il s'en
 trouve encore, de noter le pittoresque.
 Un jour viendra où il sera banni du
 monde car les palaces, les vêtements,
 les habitudes seront de plus en plus,
 grâce aux transports rapides et aux
 gazettes, les mêmes en tous lieux.
 Hâtons-nous de noter les vieilles
 coutumes qui se maintiennent difficile-
 ment avec la standardisation à
 outrance. Hâtons-nous de noter les
 mœurs des peuples moins avancés
 que nous, mais qui peuvent du jour
 au lendemain nous rejoindre et peut-
 être nous dépasser. Hâtons-nous de
 noter les faits et gestes des races
 qui disparaissent.

Parmi celles-ci, les Peaux-Rouges
 semblent devoir s'éteindre assez rapi-
 dement. Depuis Félimore Cooper et
 les romans mouvementés mettant en
 scène les chercheurs d'or, ils ont bien
 évolué. Le lieutenant-colonel T. J.
 Mac Coy, surnommé l'Aigle blanc, qui
 a vécu pendant des années avec les
 Peaux-Rouges, nous a donné der-
 nièrement sur eux des renseignements
 curieux, précis et attristants.

Attristants, certes, car le lieutenant-
 colonel Mac Coy confirme la dimi-
 nution lente de la race. Par surcroît,
 depuis quelques années, les Peaux-
 Rouges tendent à s'adapter de plus
 en plus aux coutumes des blancs, ce
 qui fait disparaître les vêtements
 pittoresques, les habitudes primitives.
 Empruntons au lieutenant-colonel
 Mac Coy quelques détails. Les terrains
 réservés, dit-il, où vivent les tribus
 indiennes — il y en a environ une
 centaine aux Etats-Unis — sont très
 étendus, puisque quelques-uns at-
 teignent cent milles carrés comprenant
 des prairies, des montagnes, des lacs.
 Ces terrains permettent aux Indiens
 de vivre selon leurs coutumes et de
 chasser. Là vivent environ deux
 mille Indiens Peaux-Rouges, comme
 ils l'entendent, mais sous la surveil-
 lance attentive de l'agent gouverne-
 mental, ou, si vous préférez, du
 Reservation Superintendent.

Pour quitter un terrain réservé,
 un Peau-Rouge doit obtenir un permis
 spécial, une sorte de passeport qu'il
 demande au bureau du Reservation
 Superintendent. Le postulant doit
 donner la raison de son voyage et
 aussi sa durée probable. De même,
 les Peaux-Rouges ne peuvent conclure
 aucune transaction sans l'approbation
 de l'agent du gouvernement.

Tous les enfants (ou papooses) d'un
 terrain réservé vont à l'école où on leur
 apprend l'anglais et les « manières
 anglaises ». Ces écoles, dit le colonel
 T. J. Mac Coy obtiennent un tel succès
 en « civilisant » la nouvelle généra-
 tion que je prédis que, dans trente
 ans d'ici, la plupart des Peaux-
 Rouges seront des Peaux-Rouges
 blancs, parlant comme nous et menant
 une vie identique à la nôtre.

L'Indien actuel a quelques privilèges.
 S'il peut passer un examen qui porte
 sur l'écriture, la lecture et quelques
 sujets élémentaires, il a le droit de
 réclamer le titre de citoyen américain
 et on lui donne du terrain avec un
 supplément de 160 acres par chaque
 enfant.

Peu d'Indiens ont fait le nécessaire
 pour obtenir ce terrain, mais on cite
 le cas de quelques-uns qui, après un
 essai de plusieurs mois, ont demandé
 à rejoindre leur tribu dans les terri-
 toires réservés.

Il y a quelques années, on décou-
 vrit du pétrole dans un territoire
 appartenant aux Indiens de Oklaho-
 ma. Le gouvernement des Etats-Unis
 fit creuser des puits et, quand les
 dividendes furent distribués, les
 Indiens se trouvèrent riches, très
 riches. Beaucoup mènent une vie
 luxueuse, quelques-uns ont des auto-
 mobiles qui conduisent des chauffeurs
 blancs. En l'occurrence, il est fort
 heureux que le gouvernement des
 Etats-Unis se soit substitué pour l'admini-
 stration et pour l'exploitation pétroli-
 fère aux Indiens.

Il y a fort à faire dans un terrain
 réservé car certains renferment, ap-
 partenant à la tribu, un troupeau
 de 7 à 8000 têtes de bétail. Il y a
 aussi une culture parfois très pro-
 fitable. Les vieux n'ont rien à redouter
 des souffrances de la misère ! Ceux
 qui ont besoin de secours en reçoivent
 en argent.

Les plaisirs des Peaux-Rouges
 sont simples : la danse et la peinture
 sont les deux principaux. A Noël,
 des bals sont organisés : jeunes et
 vieux rivalisent d'entrain, après
 avoir admiré l'arbre décoré, dont
 les ornements sont distribués aux
 enfants ou aux plus pauvres de la
 tribu.

Les Indiens ne s'expriment plus
 par signes : presque tous parlent
 maintenant l'anglais ou, tout au moins,
 pour ceux qui ne sont jamais allés
 à l'école, un patois anglais. Ils
 croient à un Bon Esprit qui dis-
 pense les bonheurs, la santé et à un
 « mauvais esprit » dont il faut tou-
 jours se garder.

Les Peaux-Rouges n'ont pas com-
 plètement perdu leurs instincts
 guerriers, on se souvient qu'en 1890
 éclata une révolte sériuse. En 1915,
 la tribu entière des Indiens de
 Uto dans l'Utah voulut se rebeller.
 En mars 1923, la même tribu
 chercha encore à s'engager dans le
 « sentier de la guerre ». Mais ce
 sont là les dernières convulsions
 d'un caractère jadis indomptable
 et qui, aujourd'hui, comprend l'uti-
 lité des adaptations et des assimila-
 tions.

Le Peau-Rouge entre de plus en plus
 dans ce que nous appelons, à tort ou
 à raison, la civilisation. Nos enfants
 ou nos neveux, lorsqu'ils liront
 les hauts faits de l'Aigle blanc,
 ou de l'Oeil perçant, croiront à
 des légendes, car les Indiens de
 l'avenir, s'il en reste, porteront
 au lieu de plumes, suivant la
 mode, la casquette souple, le
 canotier ou le haut de forme.
 Paul-Louis HERVIER.

Dernière Heure

L'ITALIA est parti pour le Pô-
 le, hier à 13 h. 20, de Kings-Bay. Il
 compte effectuer un voyage de
 trois jours et explorer le Pô-
 le nord et ses alentours. Le gé-
 néral Nobile a télégraphié que
 tout allait bien.

Un grave accident s'est produit
 hier après-midi, à Vevey. Un camion
 Berna, de la Compagnie d'Auto-
 transports de la Haute-Broye,
 voulant éviter un tram, happa
 le facteur Birbaum, 32 ans, qui,
 grâce au sang-froid d'un passant,
 M. Kaesermann, charcutier, ne
 passa pas sous le lourd véhicu-
 le. Cependant, coïncé par les
 bandages arrière et grièvement
 atteint, le blessé fut transporté
 à l'hôpital où le docteur, appelé de
 suite, ne peut encore se prononc-
 er sur son état.

Le « Luzerner Tageblatt » apprend
 que le poste vient d'être l'objet
 d'une escroquerie peu banale. Un
 mandat express a été adressé de
 Soleure à une personne de Lucerne.
 Le montant portait la somme de
 75 fr. Or, ce montant fut ma-
 quillé. Ces 75 fr. devinrent
 7500 fr. et cette dernière
 somme fut intégralement versée.

L'enquête a cependant démontré
 que la personne qui remit ce
 mandat avait prié l'employé postal
 de bien vouloir lui remettre le
 mandat timbré afin qu'elle
 puisse la porter elle-même
 au train devant partir aussitôt
 après. L'employé le lui remit
 sans penser à mal. L'escroc
 ajouta deux zéros aux 75 fr.,
 ajoutant aussi des timbres à
 ceux qui s'y trouvaient et
 munis du sceau de Soleure.
 La somme de 7500 fr. fut
 payée à Lucerne. Le bénéficiaire
 a depuis lors disparu.

La Tribune de Genève, qui reproduit
 la photographie des malheureux
 enfants Patru, ligotés sur une
 planche, relate que les époux
 sont libérés jusqu'au 23 mai,
 date de leur comparution devant
 la Cour correctionnelle, sous
 caution de 1000 fr. chacun. S'ils
 ne peuvent l'apporter, ils res-
 teront en prison.

A Aigle, le garde-freins Gysi est
 tombé d'un convoi en marche.
 Au moment où la tête du
 malheureux allait passer sous
 une roue, M. Robert Conne,
 cheminot également, réussit à
 tirer de sa position son camarade,
 l'arrachant à une mort horrible
 et certaine. M. Gysi porte de
 graves blessures, qui ne met-
 tent cependant point sa vie en
 danger, croit-on.

Les membres de l'Association
 démocratique de BROC et Environs
 sont informés du décès de

Monsieur Nestor RISSE

leur dévoué collègue dans la société.
 L'ensevelissement a eu lieu
 dimanche.
 Le Comité.

Cet avis annule celui paru hier,
 qui contenait une erreur de prénom.

Café de malt Kathreiner-Kneipp

Un usage régulier de cette excellente
 boisson favorise santé et bien-être.
 Vos enfants vous en remercieront.
 Le paquet d'un demi-kilo 80 cts

On demande une fille

de suite de confiance pour petit ménage
 et garder deux enfants. S'adresser à
 Publicitas Bulle, sous P. 1124 B.

Pour votre chevelure

employez la méthode et les produits
 de Mme C. PASCHÉ de Vevey, plus
 de 60 ans de succès. Elève à BULLE :
 Mlle J. GREMAUD coiffeuse.

Abonnez-vous à "LA GRUYÈRE"

ASCENSION PHARMACIE D'OFFICE
 Pharmacie du Cheval-Blanc.



Mutuelle Chevaline Suisse

La plus ancienne société suisse d'assurance
 chevaline concessionnée par le Conseil fédéral.

Assurances individuelles Assurances collectives

Assurances spéciales pour risques
 temporaires : poulinage (jument et
 poulain), opérations, castration,
 estivation, courses et concours,
 cortèges, etc.

Prospectus et renseignements gratuits.
 S'adresser à MM. les Vétérinaires
 et Agents, ou au Siège social,
 Grand-Chêne 5, Lausanne, téléphone
 98-94. B. 888 L.

Agent pour le canton de Fribourg :
M. Gustave CLERC, à RIAZ.

Les Produits Maggi rendent service.

Rose des Chemins

de Charles de Vitis.

— Ah ! oui, je me souviens, et même j'ai cru qu'en voyant ce beau petit garçon, si beau, si bien élevé, vous aviez renié la pauvre enfant des bois, la petite Murillonne, mal élevée, insupportable, désobéissante.

— Ah ! tu peux parler ainsi, ma chérie ? Moi l'oublier, toi qui m'a sauvée de cette prison où je me mourais ! Oh ! non ! et songe à ma joie en pensant que c'est toi qui sera la femme de mon fils d'adoption.

— Oh ! oui, si maman le veut, je serai votre fille alors, presque votre vraie fille, dit Laura câline, couvrant Paule de baisers.

Elle ne croyait pas si bien dire, la chère enfant ; mais, Mme de Montluçon ne voulait pas se trahir, elle ne jugeait pas honnête d'être la première à l'avertir du changement de sa destinée. C'était Mme de Vress qui devait se charger de cet aveu cruel. Mais Paule souffrait énormément lorsqu'elle entendit Laura dire maman en parlant d'une autre que d'elle. Laura poursuivait :

« J'aime bien Mme de Vress, qui m'a aimée, élevée, m'a gâtée comme une vraie mère ; mais voyez-vous, madame, malgré tout cela, c'est encore à vous, ma compagne de misère et d'infortune, qu'allait le meilleur de mon cœur. C'est bien vilain, n'est-ce pas ? dit-elle tout bas ; et je croyais pourtant que vous m'aviez oubliée.

— Oh ! Murillonne, Murillonne ! comme je t'aime ! Mais il ne faut pas que Mme de Vress

souffre de cette affection.

— Oui, madame, dit Laura, une flamme illuminant ses yeux ; je ne dirai rien de notre entrevue, je ne dirai rien de l'affection profonde que je vous ai vouée.

— Oui, ma chérie, et tu attendras que je te permette de parler, à moins que la mère, instruite elle-même, ne t'interroge ; mais dis-moi, quels sont tes sentiments pour Harry ? Consentirais-tu volontiers à devenir sa femme ?

— Oh ! madame, fit-elle, maintenant plus que jamais, maintenant que je serai votre fille !

— Où est ta mère, dit Paule brusquement. Elle était trop émue pour vouloir continuer cet entretien, qui l'émotionnait horriblement.

Je veux la voir.

— Mme de Vress est malade ; mais, si vous voulez absolument la voir, je vais vous introduire auprès d'elle.

Et doucement Laura, lui faisant gravir l'escalier de la villa, la conduisit dans sa chambre et, de là, soulevant la portière de la pièce où se tenait Mme de Vress, toute pâle, tout amaigrie, le regard perdu dans une vague rêverie :

— Maman, dit Laura, voilà Mme de Montluçon qui insiste pour vous parler.

Et, discrète, elle se retira, laissant les deux mères en présence.

Mme de Vress se souleva, regardant Paule. Cette fois-ci, c'était sûr, ou venait lui enlever Laura. Ah ! mais non, elle ne le voulait pas, elle lutterait jusqu'au bout ; pour rien au monde elle n'avouerait que cette enfant n'était pas sa fille, et, une fois que Mme de Montluçon serait sortie, ils fuiraient tous les trois, loin, loin, dans les pays perdus où on ne pourrait les poursuivre. Ah ! elle avait pris de bonnes résolutions, elle était décidée à suivre les conseils de son mari, à accepter ce que les Montluçon exigeaient ; mais cette brusque entrée de Paule l'affolait, la bou-

leversait et faisait évanouir toutes ses résolutions.

— Je ne reçois pas, je suis malade, qu'on me laisse tranquille ! fit-elle d'une voix désagréable, presque malhonnête, contrastant étrangement avec sa douceur et sa bonne éducation naturelles.

— Je désirais, chère madame, vous connaître depuis si longtemps, que j'ai été indiscret. Excusez-moi, je vous en prie, et n'accusez que mon vif désir de vous être présentée.

— Je suis si fatiguée, dit la femme du docteur.

— Et pourtant, madame, il faut que je vous parle. J'ai des choses très importantes, très sérieuses à vous dire...

— Pas aujourd'hui ; je n'en puis plus.

— Écoutez-moi seulement un instant, dit Paule, regardant tendrement Mme de Vress. Croyez-moi, vous n'aurez pas à vous en repentir.

Et, se levant brusquement, allant à elle :

— Pourquoi vous cacher ainsi ? pourquoi vous dérobez-vous ?

— Que voulez-vous dire ? Je ne me cache pas, je ne me dérobe pas, je suis malade et je désire être seule.

— Oh ! que si ! vous me comprenez bien. Vous savez bien ce que je viens faire ici. Je viens vous conjurer, chère madame, de me dire la vérité, de me dire si c'est vous qui avez retrouvé à Trèves cette petite fille perdue, volée, que nous pleurons depuis si longtemps ! Est-ce vous, madame ? est-ce vous ? et est-ce parce que vous ne voulez point nous la rendre que vous la refusez à mon fils Harry ?

— Comment pouvez-vous songer à me prendre ma fille, quand vous, madame, vous avez déjà un enfant ?

— D'abord, chère madame, vous savez bien que ce fils n'est pas le mien, quoique je l'aime

de toutes les forces de mon âme, et vous savez mieux que personne, chère madame, combien on peut s'attacher à un enfant qui n'est pas l'enfant de votre sang et de votre chair ! Mais vous ne savez pas ce que c'est que l'affection d'une vraie mère, oh ! non, madame, vous ne le savez pas ; car sans cela vous ne vous tairiez pas, vous ne resteriez pas ainsi muette et insensible.

Insensible ! oh ! non, elle ne l'était pas, Mme de Vress ; elle souffrait énormément devant l'accent profond et la voix pleine de sanglots de Paule ; mais elle ne voulait point qu'elle pût lire sur sa figure les impressions qu'elle ressentait, et elle restait immobile, sentant que la moindre parole la trahirait.

— Merci, chère madame, disait encore Paule, pour l'affection que vous avez vouée à cette pauvre enfant. Mais rendez-nous-la, je vous en supplie ! Voyez, je pleure, je me mets à vos pieds. Dites oui, dites oui !

— Laissez-moi, fit Mme de Vress avec désespoir ; je vous dis que je ne comprends rien à ce que vous racontez. Laura est mon enfant, mon enfant à moi, la fille du docteur de Vress.

Paule savait parfaitement que Mme de Vress mentait ; mais elle ne lui en voulait pas.

Elle comprenait maintenant mieux que jamais combien il devait lui en coûter cher de perdre l'adorable créature qu'était Laura. Celle-ci ne pouvait savoir quelles étaient les bonnes intentions de Mme de Montluçon à son égard. Et quand Paule pleurait, elle pleurait à l'idée du chagrin qu'elle causait à Mme de Vress, qu'elle voyait ainsi pâle, malade, sur cette chaise longue, terrifiée à l'idée qu'on pouvait lui enlever sa Laura.

(A suivre).

Travaux d'impression à l'imprimerie du journal.

Un vrai régal!

Confiture d'abricots de Lenzbourg

Fabriquée des fameux abricots de Murcio, que nous conservons dans notre usine en Espagne (Alcantarilla), notre confiture d'abricots est d'une qualité incomparable.

Se vend dans tous les magasins aux prix suivants :

| | | | |
|-------------------------------------|-------|------|---------|
| Seaux „HERO“ à fermeture hermétique | 3 kg | 1 kg | Flacons |
| | | | 500 gr |
| | 11.10 | 6.85 | 2.35 |
| | | | 1.40 |

Demandez encore aujourd'hui à votre fournisseur notre confiture d'abricots, mais exigez bien qu'elle soit de « Lenzbourg ».

A vendre ou à louer
Maison d'habitation

avec grange, écurie et un grand jardin.
S'adresser à Joseph FRA-GNIÈRE, Vulppens.

Cyclistes !!

Vous réalisez une forte économie en achetant votre bicyclette et accessoires chez
SAUDAN FILS, BULLE,
près de l'usine Buchud.

A vendre
maison d'habitation

bien exposée au soleil, avec eau, lumière, grand jardin, une pose de terrain, nombreux arbres fruitiers.
S'adresser à M. GREMION, encadreur, LA TOUR.

Hôtel de la Croix-Blanche
- BULLE -

Samedi 19 et Dimanche 20 mai
GRAND CONCERT
donné par la célèbre troupe „LES ECLAIRS“.
Vve DESCHENAU.

Des planchers en sapin brillant... comme un parquet

Avec peu d'effort et des frais minimes, 15 cts. par m², vous leitez et faites briller votre plancher, de façon qu'il miroite comme un parquet.

Demandez une démonstration à votre droguerie ou à votre épicerie.

en boîtes avec le buffle

Mordant „Buffle“

HUPMOBILE

6 cylindres

La marque HUPMOBILE fabrique actuellement les voitures les plus modernes qui obtiennent le plus grand succès sur le marché mondial.

Robustesse

Elégance

Silence

Vitesse

Souplesse

Toutes ces qualités, HUPMOBILE les réunit et livre ses voitures aux meilleurs prix.

Agences dans tous les cantons.

Grand stock de pièces de rechange.

American Cars Ltd, Grand Chêne 9, Lausanne

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE

S A V S A S. A.

P. 90,353 X

Rue Barton

- GENÈVE -

Rue du Léman

Voilà votre VIE ne tient qu'à un Fil

MALHEUR AUX VEUVES & AUX ORPHELINS DONT L'EXISTENCE & L'AVENIR NE SONT PAS À L'ABRI D'UNE ASSURANCE SUR LA VIE AUPRÈS DE

PATRIA
SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE
D'ASSURANCES SUR LA VIE
BALE

AGENT GÉNÉRAL :

M. C. DEILLON, 211, Rue de la Préfecture, Fribourg
Téléph. 1034. Chèques post. 114 454. P. 1073 F.

Pour vos courses de Sociétés, Ecoles, Noces adressez-vous en toute confiance à

Maurice MAGNE
à URSY ou BULLE
Tél. 37. Tél. 57.

2 cars alpins neufs, 28 et 32 places.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. PAUL SCHURCH, à BULLE. P. 998 B

ABONNEZ-VOUS A LA „GRUYÈRE“